

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente de jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 :

Le jury du concours interne du CAPLP, section génie industriel, option matériaux souples, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Claudine CHESSERON-ETIENNE
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

Vice-Président

M. Philippe RADIGOIS
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de NANTES

Secrétaire général

M. Tahar HACEN
Professeur de lycée professionnel

Académie d' AIX-MARSEILLE

Membres du jury

Mme Anne-Laure BABUT
Professeure de lycée professionnel

Académie de PARIS

Mme Catherine EL AYOUBI EL IDRISSE
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

Mme Cathy GOULLENCOURT
Professeure certifiée

Académie de CRETEIL

M. Vincent GUITTON
Professeur agrégé

Académie de NANTES

Mme Peggy LANCY
Professeure de lycée professionnel

Académie de PARIS

M. Alexandre MARINI
Professeur de lycée professionnel

Académie de PARIS

M. Frédéric PAUVERT
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Mme Nadine PETIT
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

Mme Céline PORTIGLIATTI
Professeure de lycée professionnel

Académie de PARIS

M. Frédéric TURQUET
Professeur de lycée professionnel

Académie de PARIS

Mme Mireille VOY
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

